



PROCES VERBAL DE LA REUNION DE COMITE 19 Mars 2022 – Somme Suipe (51)

ORDRE DU JOUR

- Approbation du P.V. de la réunion de Comité par visioconférence du 12 Janvier 2022**
- Intervention du Trésorier, M. Fernand LAJO**
- Intervention du responsable du fichier adhérent, M. Jérôme PECOURT**
- Commission Exposition et Formation – Régis TOULET**
 - Demande de fin de cursus extension de juge de M Blemus (R Toulet)
 - Nationale d'Elevage 2022
 - o Etat d'avancement (E Salles)
 - o Jury (F Muscari)
 - o Modalités de jugement (F Muscari)
 - Cursus de juge d'exposition de Me Freitas (R Toulet)
- Commission Travail – Jean Christophe BOLLOCH**
 - Réflexion sur les concours de gibier tiré vs lobbying de la protection animale (E Salles)
 - Pointer club International (F Muscari)
 - o Nouvel organigramme
 - o Dates et lieu des prochains championnats d'Europe
- Commission Région et Communication – Pierre FAUGERE**
 - Information TAN Rhône-Alpes (F Muscari)
 - Demande de délégation du Var (83) de Me Freitas (S Ivars)
- Questions diverses**
 - Elections (S Ivars)
- Date et lieu de la prochaine réunion de comité**

La réunion débute à 18 heures

Membres présents :

M. MUSCARI Fabrice, M. AVELLAN Pierre, M. THOQUENNE Gérard, M. TOULET Régis, M. FAUGERE Pierre, Mme SALLES Emmanuelle, M. GABARROCA Jean Pierre, M. PECOURT Jérôme, M. LAZARTIGUES Cyril, M. BOLLOCH Jean Christophe, M. IVARS Stéphane.

Excusé :

M. GUIDONI René, M. LAJO Fernand, M. MIMOUNI Philippe, M. TASTET Yves.

Le procès verbal de la réunion de comité du 12 Janvier 2022 par visioconférence est approuvé à l'unanimité.

Intervention du Trésorier, M. Fernand LAJO

Le trésorier n'étant pas présent, le sujet sera abordé à notre prochaine réunion.

Intervention du responsable du fichier adhérent, M. Jérôme PECOURT

Le nombre total des adhérents baissent progressivement d'une année sur l'autre. En 2019, il y avait 1130 membres du club (995 payant et 135 gratuits). En 2020 un grand nombre de gratuits ont été supprimés du listing. En juin 2022 le nombre d'adhérents est de 911 soit une baisse significative de 19,5%. Ils sont répartis de la manière suivante : 856 payants et 56 gratuits.

Si l'on regarde cela d'un point de vue financier :

Pour l'année 2019, 979 payants Français soit 34 265,00 € et 16 payants étranger soit 735,00 € ce qui donne la somme de 35 000,00 € d'avoir de cotisation pour 1130 adhérents. Le ratio est de 30,97 € par adhérents.

Pour l'année 2022, 841 payants Français soit 29 435,00 € et 15 payants étranger soit 700,00 € ce qui donne 30 135,00 € d'avoir de cotisation pour 911 adhérents. Le ratio est de 33,08 € par adhérents.

Commission Exposition et Formation – Régis TOULET

- Demande de fin de cursus de juge de M Blemus

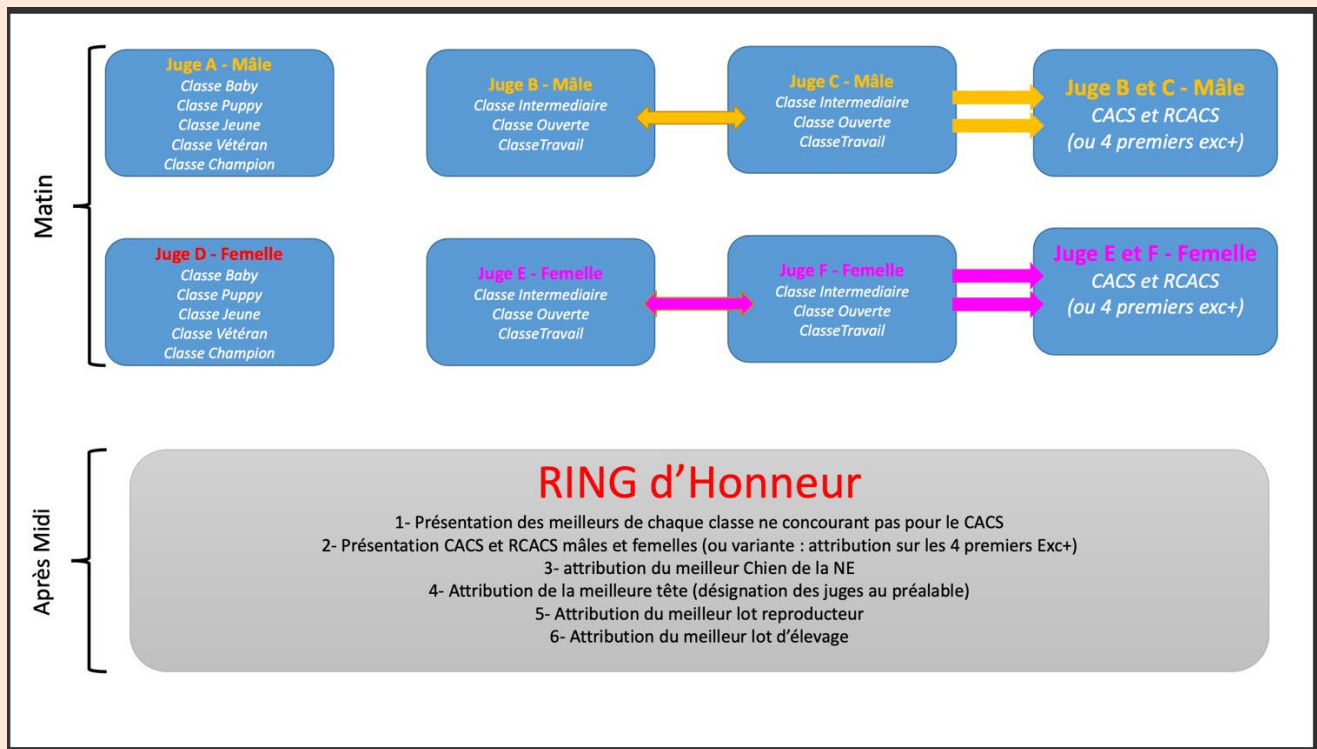
Après discussion sur l'ancienneté de ce dossier et son déroulement, le comité décide de ne pas donner suite à cette demande. Le secrétaire général fera un courrier pour en informer M Blemus.

- Nationale d'élevage 2022

° Emmanuelle Salles nous informe que les engagements ainsi que les réservations pour le repas de gala se feront directement en ligne sur un site. Le Game Fair se tiendra aux dates du 18 et 19 Juin 2022 à Lamotte Beuvron. Les réservations et les arrhes versées à l'hôtel sont toujours valables et les installations au parc fédéral sont toujours à notre disposition comme cela était prévu.

° Suite à une discussion le jury sera composé de : M. NICOLAS, M. BALME, M. DELATTORE (Italie), M. FLOIRAS, Me. ROCHEBOEUF, M. MUSCARI.

° Le président propose de modifier le déroulement des jugements et de désigner dès le matin les 1^o, 2^o, 3^o et 4^o de chaque classe avec attribution des CACS et la RCACS et que les juges fassent une sélection en amont des chiens pour la meilleure tête de façon à ne décerner l'après midi dans le ring d'honneur que le vainqueur de la NE, les lots d'affixe et d'élevage et de présenter les gagnants de chaque classe. Cette proposition est adoptée par l'ensemble du comité (voir le tableau ci-dessous).



- Cursus de juge d'exposition de Me Freitas

Après discussion, le comité est favorable à cette demande à la majorité. Pour l'instant Me Freitas ne dispose pas des prérequis nécessaires pour débiter son cursus. Il serait souhaitable que Madame Freitas soit présente à notre Nationale d'élevage 2022 afin d'y faire un assessorat et de compléter les prés requis qui lui manquent en terme de secrétariat de ring.

Commission Travail – Jean Christophe BOLLOCH

- Réflexion sur les concours de gibier tiré

Emmanuelle Salles aborde le sujet de ce type d'épreuve qui va à l'encontre de la mouvance actuelle. Pierre Avellan signale qu'il avait adressé des propositions pour la réforme des concours de gibier tiré mais que parvenir à faire des modifications avec la CUNCA reste un problème.

- Pointer club International

° Fabrice MUSCARI nous communique le nouvel organigramme du PCI :

Président M GOUZOUNAS Dimitri (Grèce), vice-présidents : M BERNABE Gianni (Italie) et M CALABRESE Fabio (Espagne), secrétaire général : M MUSCARI Fabrice (France).

° Championnats d'Europe :

Il a été très clairement demandé et adopté à l'AG du PCI en Espagne au printemps 2022 que tous les championnats d'Europe soient réalisés de façon commune entre Pointer et Setters anglais.

- Le Championnat d'Europe montagne 2022 sera organisé par la Chypre mais sur les terrains de la Grèce.

- Le Championnat sur bécasse 2022 sera organisé en Italie.

- Le Championnat d'Europe de chasse pratique 2022 se déroulera en Autriche.

- Les Championnats d'Europe de grande quête et de quête de chasse auront lieu en Grèce au printemps 2023.

Le pointer club français associé au setter club va faire la proposition d'organiser le prochain championnat d'Europe montagne 2023 en France.

- Nouveau concours

° Le concours de Vassivière sur bécasse va être relancé en 2022 sous l'égide du pointer club, avec 1 couple et 2 solos, l'organisateur en sera M MEAUME Lionel, nous indique Pierre Avellan.

Commission Région et Communication – Pierre FAUGERE

- Délégations Régionales et Départementales.

° Département 05 : demande de réintégration de son poste de délégué de M Hisselli. Le comité donne son accord.

° Délégation Rhône Alpes : demande de M Courbey. Le comité donne son accord à l'unanimité.

° Département 83 : candidature de Mme Freitas au poste de délégué. Le comité donne son accord.

Questions diverses

- Bureau de vote au cours de la NE :

Le bureau de vote sera ouvert à partir du début de l'assemblée générale à 14h30. L'urne sera apportée par M Lazartigues.

La prochaine réunion de comité aura lieu lors de notre Nationale d'élevage à Lamotte Beuvron le 18 Juin 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 21h30.

Stéphane IVARS

Secrétaire Général